



terre d'abeilles

Pour une cohabitation harmonieuse des hommes et des abeilles

Avril - Mai 2004 - Numéro 9

PRIX PUBLIC
CONSEILLÉ :
1,50 €

VICTOIRE CULTURELLE

« **L**A VICTOIRE culturelle a toujours été un préalable à la victoire juridique », affirmait il y a peu un responsable politique...

L'évolution des actions judiciaires, et en particulier l'interdiction du Regent-TS prononcée par le juge d'instruction le 17 février dernier, ont fait grand bruit.

Les abeilles mortes aux champs d'horreur ont gagné les honneurs du 20 heures. L'apiculture n'est plus aujourd'hui inconnue de personne. Incontestablement, Gaucho et Regent sont les stars des médias. Leurs mères toutes-puissantes, Bayer et BASF, ont été les grandes absentes très remarquées du Salon de l'Agriculture 2004. Les apiculteurs ont pris du galon, et représenteraient aujourd'hui un vrai lobby, selon un hebdomadaire des plus sérieux. Un déferlement tel que les industriels réunis de la phytopharmacie ont cru utile de justifier les motifs de leur activité à grands coups de pleines pages de journaux d'un message peaufiné, qui n'aura échappé à personne...

Innocente abeille victime d'une agro-chimie de destruction massive non maîtrisée, au cœur d'un monstrueux ouragan d'intérêts économiques aveugles, au tournant d'une incontournable évolution agricole, dont on redoute plus que jamais l'orientation et ses improbables résultats...

Evolution ou révolution ? Victoire ou pas ?

A la cause du bon sens, l'opinion publique se rallie. Capable d'influencer la volonté politique ?...

La route est longue. L'histoire nous le dira.


La présidente,
Béatrice ROBROLLE



"Tout homme qui fait quelque chose a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens qui sont d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout !"



SOMMAIRE

Interview	
Philippe de Villiers	page 2
Lanceurs d'alerte	page 3
Dossier Vendée	
Hommage à René	page 4
Sensibilisation à l'environnement	page 5
Vendée, terroir de miels	page 6
Actualité	
Insecticides tueurs d'abeilles, une épine barbelée juridique	page 8



LA NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION "TERRE D'ABEILLES" VOUS EMMÈNE EN VOYAGE

ELLE fête ses deux ans d'existence et se relooke. Plus généreuse, votre lettre d'information relate toujours l'actualité au plan national et choisit de vous présenter, au fil de ses numéros, un département ou une région, selon l'événement qui s'y déroule, une personnalité qui s'y distingue ou pour sa spécificité. Elle donne la parole aux différents acteurs qui contribuent à enrichir le potentiel apicole, et au développement durable de leur terroir : élus locaux, administrateurs, représentants de la filière... Un Tour de France de l'Apiculture, en quelque sorte, et du rapport que l'homme entretient ici et là avec l'abeille depuis des temps immémoriaux, qui devrait nous mener jusque dans les DOM-TOM.

C'est évidemment l'actualité qui nous conduit aujourd'hui en VENDEE.

La prise de position de son président du Conseil Général, M Philippe DE VILLIERS, contre Gaucho et Régent, et la publication de son livre dénonçant ce qu'il qualifie de nouveau « scandale d'Etat », suscitent bien des controverses et des interrogations. Largement médiatisées, elles ont contribué à sensibiliser l'opinion et à inciter les pouvoirs publics à prendre quelques premières décisions, hélas bien tardives et timorées...

Cette première étape vendéenne de TERRE D'ABEILLES était incontournable.

INTERVIEW

Philippe de Villiers, président du Conseil Général de Vendée

M. Philippe de Villiers, président du Conseil Général de Vendée, a pris ouvertement position en faveur des abeilles et des apiculteurs contre les produits insecticides neurotoxiques Gaucho et Régent, responsables de mortalités massives d'abeilles depuis bientôt dix ans.

Son action en faveur de la filière apicole au sein du Conseil Général n'est pas récente. Différentes initiatives ont permis aux apiculteurs de la région, particulièrement touchés, de maintenir leur activité.

Le Conseil Général de Vendée s'est également porté partie civile dans l'instruction pénale dans l'affaire du Régent-TS.

Enfin, début février 2004, quelques jours avant que le juge d'instruction ne prononce l'interdiction du même produit, Philippe de Villiers annonce la publication de son livre « Quand les abeilles meurent, les jours de l'homme sont comptés ».

Réquisitoire contre l'administration des produits phytosanitaires tueurs d'abeilles, il fait immédiatement la une de l'actualité et les ventes explosent, suscitant de la part des firmes agrochimiques de très vives réactions : Philippe de Villiers est assigné au tribunal par la société Bayer quelques jours à peine après l'annonce de sa publication !

Terre d'Abeilles • Philippe de Villiers, votre engagement personnel en faveur des abeilles et des apiculteurs et celui du Conseil Général de la Vendée que vous présidez, ont suscité controverses et interrogations de toutes parts. Qu'est-ce qui a motivé votre action ?

Philippe de Villiers • Constatant le comportement anormal de leurs abeilles et la surmortalité dans leurs ruchers, les apiculteurs de mon département m'ont invité à constater le désastre. Celui qui n'a pas entendu crisser sous ses pas un tapis d'abeilles mortes ne peut comprendre la gravité de la situation apicole ni la légitime révolte des apiculteurs.

Cette prise de conscience a bien entendu aussitôt été suivie d'actions concrètes en Vendée. Aussi, dès 1998, le Conseil Général que je préside a alerté les pouvoirs publics et mis en place diverses mesures d'aides aux apiculteurs, a créé un fonds de recherche apicole, a organisé les Assises Nationales de l'apiculture et, du fait de cette implication, s'est porté partie civile dans les affaires Gaucho et Régent.

Puis, j'ai écrit ce livre pour répondre à la promesse que j'avais faite aux apiculteurs de Vendée



et d'ailleurs de ne pas me taire tant que le Gaucho et le Régent ne seraient pas définitivement interdits sur toutes les cultures.

T.A. • Votre livre « Quand les abeilles meurent, les jours de l'homme sont comptés », paru aux éditions Albin Michel, dénonce haut et fort un « scandale d'Etat ». Vos affirmations sont virulentes et sans ambiguïté à l'égard des responsables que vous citez. N'avez-vous pas craint de vous taire des ennemis irrémédiables, ou autres représailles ?

P.D.V. • J'aurais plutôt craint d'abandonner les apiculteurs, en ne divulguant pas les étranges découvertes que j'avais faites... Comment se taire lorsqu'on apprend que les abeilles meurent par milliers à cause d'insecticides ultra-puissants, dépourvus d'autorisation ? Comment ne pas dénoncer les liens opaques de l'administration et de l'agrochimie ? Comment ne pas alerter l'opinion publique sur les dangers encourus par l'environnement et l'homme ?

Quelles que soient les intimidations que j'ai reçues, comme celles qu'ont déjà subies certains apiculteurs ou scientifiques, personne ne m'empêchera de dire ce que je sais.

T.A. • Les produits insecticides systémiques, en apparence plus propres, donnent paradoxalement à l'agriculture une image « assainie ».

Or, la catastrophe des abeilles a montré la perversité et l'extrême dangerosité de ces produits, tant pour l'environnement que pour la santé humaine. S'agit-il là vraiment d'une agriculture raisonnée ? Pensez-vous que les responsables de la politique agricole, à l'heure de sa réorientation, vont tirer les leçons de cette catastrophe ?

P.D.V. • Depuis 50 ans, les agriculteurs de France et d'Europe ont été poussés à produire toujours plus, à préférer la quantité à la qualité.

Aujourd'hui, les greniers sont trop pleins, les agriculteurs doivent laisser leur terre en jachère et l'environnement est malade.

C'est en tournant le dos à ces orientations que nous pourrions reconstruire une politique agricole. Il faut refuser un système qui transforme les exploitants agricoles en planteurs de primes et producteurs de formulaires pour promouvoir une Europe dans laquelle les paysans soient considérés comme des entrepreneurs rémunérés par des prix avec un haut niveau de protection de notre alimentation.

C'est une agriculture écologique qu'il s'agit de promouvoir : respectueuse des sols, des plantes et des abeilles et avant tout des agriculteurs et des consommateurs eux-mêmes.

T.A. • Les semences OGM sont une autre préoccupation majeure des apiculteurs dont on ne connaît pas les éventuels effets sur les abeilles et sur l'environnement d'une part. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

P.D.V. • Je refuse pour ma part les tentatives de « passage en force » des entreprises multinationales de semences, qui veulent imposer les OGM alors qu'il faudrait d'abord mieux les connaître.

Il faut maintenir le moratoire sur les autorisations de culture et de commercialisation aussi longtemps que des garanties élevées n'auront pas été données sur l'innocuité des produits, la traçabilité de leur parcours et la transparence totale des décisions.



LANCEURS D'ALERTE

COLLOQUE CANCER-ENVIRONNEMENT-PESTICIDES À L'UNESCO TERRE D'ABEILLES PARTENAIRE

Prévu le 7 mai 2004 à Paris, il est initié par l'Association française pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (ARTAC) et réunit nombre de scientifiques et d'ONG.

Le Pr BELPOMME, oncologue, expert auprès de la Commission européenne, président de l'ARTAC, et en charge du comité Plan Cancer, qui lance un cri d'alarme contre les pesticides dans un livre qu'il vient de publier* et qui estime nécessaire une réforme de la PAC « pour intégrer les impératifs de santé

publique », est l'un des intervenants. Le colloque est soutenu par la Fondation Nicolas HULOT.

TERRE D'ABEILLES a tenu également à féliciter les organisateurs pour cette initiative, qui enrichit le débat public. Elle sera l'un des partenaires de cette journée.

ARTAC : tél. 01 45 78 53 53, e-mail : artac.cerc@wanadoo.fr, site Internet : www.artac.info

(*) « Ces maladies créées par l'homme », Pr Dominique Belpomme, chez Albin Michel

T.A. • Le Développement Durable est un thème infiniment prisé du monde politique aujourd'hui, particulièrement en période de campagne électorale. Touchée par d'autres catastrophes écologiques, que fait la Vendée en matière d'écologie et d'environnement ?

P.D.V. • La mortalité des abeilles a pris la suite d'autres malheurs pour la Vendée : l'Erika et le Prestige.

« Ruche blessée, mer souillée, colère partagée ».

La marée noire nous a donné le sens du combat contre les mastodontes délinquants des grands espaces.

Pour répondre à ces catastrophes ou pour les prévenir, le département de la Vendée agit concrètement pour son environnement : label qualité pour les produits agricoles, valorisation des paysages par l'aide à la plantation ou le reboisement, prévention des risques de pollution maritime, sensibilisation des Vendéens et des nombreux touristes à notre environnement sont quelques exemples des mesures que nous prenons sur le long terme.

Ces actions peuvent être quantifiées : le Conseil Général a déjà réalisé 400 km de pistes cyclables, 1 800 km de haies et 450 ha de bosquets ont été replantés depuis 10 ans, 21 communes sont candidates au contrat environnement littoral et la Vendée apporte le plus grand soin à la protection de ses 250 km de côtes et de ses 2 100 ha d'espaces naturels sensibles.

Loin des postures politiques, l'écologie est, en Vendée, un travail de tous les jours et un art de vivre.

T.A. • Vous avez montré l'intérêt que vous portez à la filière apicole. Vous qualifiez l'abeille d'« insecte le plus optimiste de la terre ». Que représente-t-elle pour vous ?

P.D.V. • Comme je l'écris dans mon ouvrage : « l'abeille, c'est la rencontre d'un homme qui serait à la fois architecte, chimiste et ingénieur avec un ordinateur capable de raisonner, de recommencer ses calculs et de comprendre ses erreurs. »

A cette intelligence percutante, l'abeille ajoute une sensibilité hors du commun qui en fait le baromètre des baromètres, la sentinelle de l'environnement.

L'homme aurait tort de supprimer cet animal qui a su résister à toutes les catastrophes. Son aptitude au travail, sa remarquable organisation et sa grande finesse constituent, au contraire, pour notre société désorientée, un exemple qu'il est urgent de préserver. ●

Propos recueillis par
Béatrice ROBROLLE

LIVRES - VIDÉO

Philippe de Villiers
Quand les abeilles meurent, les jours de l'homme sont comptés

UN SCANDALE D'ÉTAT

Quand les abeilles meurent, les jours de l'homme sont comptés.
par Philippe de Villiers.

Philippe de Villiers brise une nouvelle fois la loi du silence en dénonçant le dossier Gaucho/Regent comme un nouveau « scandale d'Etat » (éditions Albin Michel.)

Pr Dominique Belpomme
CES MALADIES CREEES PAR L'HOMME

oncologue, expert auprès de la Commission

Ces maladies créées par l'homme.
par Dominique Belpomme.

Un cri d'alarme contre les pesticides, lancé par Dominique Belpomme, cancéro-

européenne, et en charge du Plan Cancer décidé par Jacques Chirac. (Editions Albin Michel).

La société cancérogène. par Geneviève Barbier, médecin, et André Auchieri, de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale.

Le cancer, un nouveau produit de croissance économique ? La question est clairement posée. (Editions de La Martinière).



Témoin Génant.
de Renée Garraud et Yves Elie.

Plus d'un an d'investigation autour du dossier Gaucho-Regent et des mortalités massives d'abeilles. Une enquête éloquent !

(Renseignements : tél. 01 48 87 47 15).

SUR LE WEB



Le Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF) publie régulièrement une lettre d'information autour des problèmes d'environnement, disponible par abonnement gratuit. Une mine !

www.MDRGF.org

Découvrez en pages suivantes notre dossier « Vendée »

A Réaumur, précurseur et éminent spécialiste d'entomologie, la Vendée consacre le Manoir des Sciences. Un hommage à ce passionné, qui a laissé dans les lieux son indéfectible empreinte apicole.

Dans le bocage vendéen, la demeure de René-Antoine Ferchault de Réaumur est devenue un lieu de visite qui permet de découvrir l'univers de ce grand savant du siècle des Lumières, pilier de l'Académie Royale des Sciences pendant plus de 40 ans....

En suivant les bornes vidéos et audiovisuelles qui ponctuent le parcours, le visiteur découvre les domaines étudiés par Réaumur, "Touche à Tout" curieux et passionné : porcelaine, métaux, couveuses à poulets, études sur le reboisement des forêts, les coquillages, les métaux, la digestion des oiseaux.



Observateur minutieux, Réaumur est également l'un des fondateurs de l'entomologie.

On lui doit six volumes de mémoires "pour servir à l'histoire des insectes".

Au Manoir des Sciences, un espace a été réservé à ces petites bêtes et c'est dans cette salle que l'on parle des abeilles.



Dans les mémoires qui leur sont consacrées, Réaumur décrit ses méthodes d'observation.

Tout d'abord, il utilise des ruches vitrées afin de suivre avec attention le comportement de ces insectes sociaux. Il indique combien d'abeilles sortent de la ruche par minute et estime le poids moyen de pollen rapporté en une journée.

Il observe également le comportement des ouvrières quand on enlève la reine et qu'on la remplace par une reine étrangère.

Il utilise la méthode anesthésiante du bain froid afin de dénombrier les habitants de la ruche. Ainsi, il indique le nombre d'ouvrières, de mâles auxquels il donne le nom de faux bourdons, l'unique reine.

Réaumur décrit également l'anatomie de l'abeille, son appareil buccal, ses pattes pour comprendre la récolte du pollen et de la propolis.

Il rapporte également ses observations sur la géométrie des cellules qui permet d'économiser de la cire.

Une véritable ruche du XVIII^{ème} utilisée par Réaumur dans le château du Boistissandeau (en Vendée), où vivait un de ses amis et collaborateurs, a été restaurée et installée au Manoir.

Pièce unique elle permet d'imaginer Réaumur observant inlassablement son "cher petit peuple", comme il aimait à appeler les abeilles.

Un rucher a pris place dans les jardins. Une ruche vitrée attire le regard des visiteurs.

Les récoltes de miel du printemps et de l'été sont faites avec le public désirant y participer.

Frank Aletru, apiculteur, intervient tout au long de ces journées et fait découvrir au plus grand nombre le monde fascinant des abeilles.

**Prochaine récolte
(sur réservation)
le dimanche 16 mai**



**Manoir des Sciences
de Réaumur**

8 rue Ferchault
85700 REAUMUR
tél. 02 51 57 99 46
fax 02 51 63 36 97

manoir.sciences@wanadoo.fr



ECRIVEZ-NOUS !

Votre opinion, vos questions, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à nous écrire.

TERRE D'ABEILLES
26, rue des Tournelles
75004 PARIS



CONSULTEZ-NOUS !

www.apiculture.com/terredabeilles/

Découverte de l'abeille et des produits de la ruche, sensibilisation à la protection de l'environnement...

Le site de la Folie de Finfarine, qui accueille petits et grands, est un outil ludique et pédagogique d'intérêt général dans le sens du développement durable.

Depuis 2001, avec la construction d'une miellerie, le site touristique et culturel, la Folie de Finfarine, propose des animations interactives et ludiques sur le monde des abeilles.



Notre mascotte "Bizzbee l'abeille" accueille le visiteur dans un espace boisé de 10 ha et lui fait découvrir les arbres mellifères et le travail de l'apiculteur.

La Miellerie est animée d'avril à octobre en présence d'un apiculteur. Au cours de ces animations, le visiteur est plongé au



cœur de la vie fascinante de l'abeille et de son rôle dans la pollinisation. Il assiste à une ouverture de ruche derrière une moustiquaire ou avec l'apiculteur dans le rucher.

La visite se poursuit par une extraction et une mise en pot du miel sans oublier les diverses dégustations des produits de la ruche (pollen, propolis, hydromel...).



Le visiteur peut repartir avec un pot de miel qu'il a extrait lui-même. Le visiteur peut devenir apiculteur d'un jour et s'initier au métier. La découverte est interactive et conviviale.

Au cours de l'année 2004, deux temps forts sur le thème de l'apiculture sont proposés, la fête de l'abeille et son rucher le 20 mai et la fête du Miel en Folie le 21 et le 22 juillet. En saison, le visiteur peut s'initier au goût des miels avec les animations matinales "les saveurs du miel".

La Folie de Finfarine sensibilise le visiteur à la protection de l'environnement et s'est engagée dans ce sens en signant en 2003, avec diverses institutions et collectivités territoriales, une charte de gestion durable où l'un des chapitres est de protéger l'entomofaune (l'ensemble des insectes) et plus particulièrement les abeilles. L'été 2003 a été aussi l'occasion d'informer le public sur les dangers des pesticides et de leur faire signer une pétition (700 signatures remises au syndicat apicole de défense des abeilles).

Le site de la Folie de Finfarine accueille chaque année plus de 11 000 visiteurs.



Folie de Finfarine
rue des écoliers
85440 POIROUX
tél. 02 51 96 22 50
fax 02 51 96 23 14
www.finfarine.fr.st
finfarine@free.fr



Informations pratiques

Dates et horaires d'ouverture

Ouverture du 4 avril au 31 octobre 2004

Avril, mai, juin, septembre
Tous les jours de 14h à 18h sauf le samedi
Juillet et août : Tous les jours de 10h30 à 19h
Octobre : Tous les dimanches de 14h à 18h
Vacances de la Toussaint
Lundi 25 au dimanche 31 octobre (sauf le 30)

Tarifs

Adulte : 4,70 €
Enfant (7-15ans) : 2,60 €
Tarifs groupes nous contacter

Animations

Avril

Réveil de l'abeille : du 4 au 25 avril à 15h30

Mai et Juin

Animation "le Miel et les abeilles"
les mercredis à 15h30

Juillet et août

Animation apicole : tous les jours à 14h30 et 16h30
Animation herbomédiane : tous les mardis à 11h00
Randonnées guidées : tous les mercredis à 11h00
"les saveurs du miel" : tous les jeudis à 11h00
"jeu de piste" : du vendredi au lundi à 11h00 (jours fixes)

Septembre

Récolte des miels de la Folie
du 1^{er} au 5 septembre à 15h30

Manifestations

La Chasse aux œufs de Piquets
Dimanche 11 avril de 14h à 18h
Fête de l'abeille et son rucher
Jeudi 20 mai de 14h à 18h
Fête du Miel en Folie
Mercredi 21 et jeudi 22 juillet
Fête du Froment
Jeudi 12 août

Nouveautés 2004

La randonnée guidée

En juillet et août, tous les mercredis à 11h
Départ à l'accueil de la Folie de Finfarine

Accompagné d'un animateur nature, vous découvrirez la commune de Poiroux et plus particulièrement le lac de Finfarine.

Un circuit de 3 km pour connaître la nature : les arbres, les plantes... l'histoire du lac de Finfarine et les anecdotes de la vie de la commune de Poiroux.

La Vendée, c'est aussi...

ABBAYE DE MAILLEZAIS



Edifiée en 1003 sur une île du Golfe des Pictons, l'Abbaye bénédictine, nécropole des ducs d'Aquitaine, possède une architecture unique en Poitou Saintonge. C'est l'émerveillement devant les vestiges imposants de la cathédrale et ses sept salles, des bâtiments conventuels bien conservés comme la cuisine, les réfectoires, le cellier ou la cave à sel.

Abbaye de Maillezais
85420 MAILLEZAIS
tél. 02 51 87 22 80
fax 02 51 87 22 81
<http://nieul-maillezais.vendee.fr>
abbaye.nieul@vendee.fr

Animations culturelles
Festival des Abbayes
Promenades Contées
du 26/06 au 12/09

Maillezais, Lumière du marais*
les 9, 11, 13 et 15 août

Horaires et dates d'ouverture

Ouvert tous les jours
d'octobre à avril
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
du 01/05 au 30/09 : de 10h à 19h
Fermeture annuelle
les 3 dernières semaines
de janvier

Tarifs

- 18 ans : Gratuit - Adulte : 4 €
Réduit (étudiants, carte d'invalidité,
chômeurs) : 2 €

ABBAYE DE NIEUL SUR L'AUTISE



Fondée en 1068, l'Abbaye se voit accorder au XII^{ème} siècle le statut d'Abbaye Royale par Aliénor d'Aquitaine, alors Reine de France. L'Abbaye est l'un des rares ensembles monastiques poitevins conservant ses 3 éléments (église, cloître et bâtiments conventuels) presque intacts. Parcours-découverte de la vie monastique, parcours scénographique et musical dans le dortoir et les galeries hautes du cloître.

Abbaye de Nieul sur l'Autise
85240 NIEUL SUR L'AUTISE
tél. 02 51 50 43 00
fax 02 51 50 43 01
<http://nieul-maillezais.vendee.fr>
abbaye.nieul@vendee.fr

Animations culturelles
Festival des Abbayes
grand spectacle "Miguel MANARA"
1^{er} quinzaine de juillet
visites costumées gratuites
pour les 6-12 ans en juillet/août

Horaires et dates d'ouverture

Ouvert tous les jours
d'octobre à avril
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
du 01/05 au 30/09 : de 10h à 19h
Fermeture annuelle
les 3 dernières semaines
de janvier

Tarifs

- 18 ans : Gratuit - Adulte : 4 €
Réduit (étudiants, carte d'invalidité,
chômeurs) : 2 €

LE LOGIS DE LA CHABOTTERIE



Le Logis de la Chabotterie offre une découverte étonnamment évocatrice de la douceur de vivre à la campagne à la fin du XVIII^{ème} siècle. Site de l'arrestation du Général

Charette en 1796, la Chabotterie est aussi un haut lieu historique qui marque la fin de la Guerre de Vendée. Un logis animé toute l'année : 10 salles meublées et sonorisées.

Le Logis de la Chabotterie
85260 SAINT-SULPICE
LE VERDON
tél. 02 51 42 81 00
fax 02 51 42 46 22
<http://chabotterie.vendee.fr>
chabotterie@vendee.fr

Animations culturelles
parcours spectacle permanent
exposition du 30 avril au 17 octobre 2004
"Bonaparte et la Vendée"
En été : Festival "Musique Baroque en Vendée", visites gratuites costumées pour les 6-12 ans en juillet/août.

Horaires et dates d'ouverture

De septembre à juin
du lundi au samedi, de 9h30 à 18h,
les dimanches et jours fériés,
de 10h à 19h (horaires d'été)
sinon de 10h à 18h

Juillet-août

tous les jours de 10h à 19h

Fermeture annuelle

les 3 dernières semaines
de janvier

Tarifs

- de 18 ans : gratuit - Adulte : 6 €
Etudiants, carte d'invalidité,
chômeurs : 3 €

LE CHÂTEAU DE BARBE BLEUE



Edifié au XII^{ème} siècle et accroché solidement à un éperon rocheux, le Château de Tiffauges vous invite à découvrir un étonnant conservatoire des machines de guerre

médiévales. Ainsi, catapulté dans l'Histoire, vous deviendrez les acteurs de l'aventure médiévale, mais prenez garde au fantôme de Barbe Bleue qui hante toujours les ruines de cette forteresse...

Château de Barbe Bleue
B.P. 14
85130 TIFFAUGES
tél. 02 51 65 70 51
fax 02 51 65 75 67
www.chateau-barbe-bleue.com

Toute la saison
"l'Histoire en mouvement"
spectacle des machines de guerre
"Ombres et légendes" : théâtre d'ombres
"A la recherche de la pierre
philosophale" : spectacle de l'alchimie

Horaires et dates d'ouverture

Avril, mai, juin et septembre :
du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
les week-ends et jours fériés
de 14h à 19h
Juillet et août
tous les jours de 11h à 19h

Tarifs

Adulte : 7 €
Enfant : 5 €
Familie : 21 €

Pour plus d'informations sur la Vendée :

www.vendee-tourisme.com

VENDÉE, TERROIR DE MIELS...



La Vendée présente quatre types de profil géographique différents : une bande côtière avec dunes et forêts, une vaste zone de marais, une étendue de plaine aux terres fertiles, et un bocage vallonné, associant prairies, bois et forêts. Cette grande

variété botanique permet aux abeilles de récolter une diversité de miels de cru aux saveurs généreuses et variées.



• **Un miel toutes fleurs de plaine**, de couleur jaune pâle à jaune orangé, de saveur douce et de consistance crémeuse, récolté sur les fleurs de colza, luzerne et tournesol.

• **Un miel toutes fleurs du bocage**, de couleur brun-clair au parfum soutenu, souvent crémeux ou légèrement cristallisé. Il est butiné sur les fleurs des bois (chênes, châtaigniers et érable champêtre) ainsi que sur les fleurs de prairies et des haies qui les entourent (pissenlits, trèfles, luzerne, ronce).

• **Le classique miel d'acacia**, parfois agrémenté de miel de fleurs sauvages des dunes, est récolté sur la côte. Sa saveur douce et sa consistance liquide en font le préféré des enfants.



• **Le miel de châtaignier**, de robe foncée dont la saveur rustique fait le régal des spécialistes, est récolté sur les châtaigneraies des collines de Vendée.

• **Le miel du marais poitevin**, de teinte jaune pâle et à l'arôme discret, est récolté sur la flore sauvage des prairies, les luzernières et les vastes étendues de champs de tournesol.

Rendez-vous sur le site Internet Terre d'Abeilles !

Dans la « Galerie Virtuelle Apicole »^(*), dont il est le centième exposant.

Retrouvez les principales informations et les sujets d'actualité qui motivent notre activité.

Faites connaître autour de vous l'association.

Bientôt, une actualité en ligne, presque au jour le jour, à partir du site.



terre d'abeilles

Pour une cohabitation harmonieuse des hommes et des abeilles

www.apiculture.com/terredabeilles/

(*) Merci à Gilles RATA, propriétaire de la « Galerie Virtuelle Apicole » pour son soutien à l'association.

Découvrir...



Sur le site de l'INRA, la longue histoire des abeilles depuis leur origine asiatique :

www.inra.fr/presse/mai02/nb2.html

ACTUALITE

Insecticides tueurs d'abeilles : une bataille juridique plus âpre que jamais !

MÉDIATISATION

L'évolution des instructions pénales contre Gaucho et Régent-TS a été très largement relayée par les médias ces derniers mois, non sans générer quelques confusions parmi le grand public. Certains apiculteurs ont ainsi dû apporter des précisions aux questions qui leur ont été posées, notamment : qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un problème de maladie des abeilles, que les surfaces cultivées n'étaient pas toutes traitées à ces insecticides systémiques et que les apiculteurs fuyaient ces zones, enfin que les abeilles butineuses victimes devenaient incapables de récolter...

BAYER, ADEPTE DE L'INTIMIDATION !

Quelques heures à peine après l'annonce de la publication de son livre « Quand les abeilles meurent, les jours de l'homme sont comptés », début février dernier, Philippe de VILLIERS est assigné au tribunal par la Sté BAYER ! La filière apicole, dont pas moins de trois dirigeants syndicaux ont été eux aussi entraînés en justice dans l'affaire du Gaucho, a clairement reconnu la méthode d'intimidation propre à la firme. Maître FAU, avocat de la filière qui a défendu les responsables syndicaux, confronté à Maître BARATELLI, a successivement convaincu les tribunaux de Châteauroux et de Troyes qui ont sanctionné BAYER. Il se réjouit que le tribunal de Troyes ait, pour la première fois en Jurisprudence, consacré la légitimité des « lanceurs d'alerte » qu'il avait revendiquée pour le dirigeant syndical. Le tribunal de Mende (Lozère... si loin des cultures de tournesols !) rendra son verdict quant à la troisième assignation dans les tout prochains jours.



L'ILLÉGAL RÉGENT-TS INTERDIT

Même méthode de destabilisation, enfin, envers le juge d'instruction chargé de l'affaire du REGENT-TS, qui a prononcé l'interdiction du produit le 17 février dernier : BAYER, ancien propriétaire du produit, dépose une « requête en suspicion légitime » dirigée cette fois contre le Juge d'Instruction !

Cette requête a été rejetée par la Cour de cassation le 31 mars.

Le ministre de l'Agriculture, quant à lui, « à la remorque de la justice », selon le communiqué des apiculteurs, faisait connaître sa décision de suspendre la commercialisation et l'utilisation du fipronil (molécule active du REGENT-TS) sous toutes ses présentations à usage agricole le 23 février... autorisant toutefois l'utilisation des semences enrobées pour les semis 2004... (Les apiculteurs apprécieront, qui ont mis en garde les coopératives d'enrobage ainsi que les utilisateurs du REGENT-TS des sanctions pénales encourues pour la mise en œuvre ou l'utilisation d'un produit interdit...).

AFFAIRE GAUCHO AU CONSEIL D'ETAT : UN SALUTAIRE RAPPEL À L'ORDRE À L'ADMINISTRATION !

Le Conseil d'Etat, chargé par trois syndicats apicoles d'examiner la demande d'annulation de la décision du Ministre qui refusait d'interdire le GAUCHO sur les cultures de maïs, a conclu à cette annulation, et jugé sa méthode d'évaluation du risque illégale.

M Hervé GAYMARD devra prendre une nouvelle décision dans les prochaines semaines, en s'appuyant sur le rapport très défavorable au produit du Comité Scientifique et Technique.

Surtout, le Conseil d'Etat a rappelé qu'une seule et unique méthode d'évaluation légale s'impose à l'administration : un salubre rappel à l'ordre à l'administration en charge du contrôle des phytosanitaires, qui constitue pour les apiculteurs une nouvelle victoire.

Rendez-vous sur le site Internet
Terre d'Abeilles !

Pour une cohabitation harmonieuse des hommes et des abeilles

www.apiculture.com/terredabeilles/



Rejoins l'Association !

Bulletin d'adhésion

À RETOURNER À TERRE D'ABELLES : 26, RUE DES TOURNELLES - 75004 PARIS

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : | | | | | Ville :

Téléphone : E-mail :

Soutien : Je souhaite faire un don de € à Terre d'Abeilles

Tarifs cotisation 2004 : 25 € ; membre 75 € ; membre Bienfaiteur

Veuillez trouver ci-joint mon règlement. Chèque Bancaire à l'ordre de Terre d'Abeilles